

**COMMUNE DE
LE GAVRE**

Si vous souhaitez obtenir des informations adressez-vous à :

Service urbanisme : Tel. 02 40 51 26 18

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Déclaration Préalable

Dossier n° : DP 44062 25 B0070

Reçu le 22/12/2025

Adresse des travaux :

26 Grande Rue
44130 LE GAVRE

Nature des travaux : l'ouverture partielle de la toiture et
changement d'ouverture côté façade

Destinataire :

Madame BRETÉCHÉ Clotilde

9 route du Coyault

44130 BLAIN

Objet : DOSSIER IRRECEVABLE

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la demande de Déclaration Préalable que vous m'avez adressée a été enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus.

Toutefois, je ne peux entreprendre l'instruction de ce dossier dans la mesure où il est **irrecevable** pour le motif suivant : la demande a été formulée sur le mauvais formulaire CERFA. En effet, vous devez utiliser le formulaire CERFA n°16702 (« **Déclaration préalable Constructions** et travaux non soumis à permis de construire »), et non pas le formulaire CERFA n°13703, qui n'est plus recevable depuis le 1^{er} janvier 2025.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à LE GAVRE,
Le 14 janvier 2026

Le Maire,
Nicolas OUDAERT



N.B. : Lors du prochain dépôt de Déclaration Préalable Construction (DPC), le tableau des surfaces devra notamment être complété, en ce qui concerne la surface de plancher existante avant travaux et celle supprimée par la création du patio.

Cadre réservé à l'administration

Date d'envoi au Préfet : 14 / 01 / 2026

Date de première présentation au demandeur : 14 / 01 / 2026